



PARTOUT POUR TOUS



Février 2023

L'implosion des UPR ou chronique d'une mort annoncée !

C'est bel et bien le **démantèlement des UPR** qui a commencé avec la centralisation et la mutualisation au niveau des directions centrales de la DTR.

13% de réduction des effectifs sur l'intervention et 9% sur les réseaux et services, ce projet s'inscrit dans le cadre des orientations d'emploi sur la période 2022-2024.

Présenté aux élus en CSE de février, le projet ARI * ne laisse personne indifférent par son ampleur et ses dégâts sur les salariés.

Ce projet impactera les conditions de travail des salariés avec un éclatement important des collectifs et provoquera de nombreux changements de rattachements hiérarchiques et la suppression de postes de managers de proximité.

En quelques chiffres, voici l'ampleur de l'impact sur les salariés :

- 9 620 salariés concernés dans les différentes unités et directions UI, UPR, DTSI
- 2 023 salariés changeront de managers et/ou d'équipes sans changer de travail

- 273 salariés concernés par l'évolution de leur activité
- 155 salariés perdront leur poste dont environ 50 managers

Quels accompagnements la direction va-t-elle proposer à ces salariés ? Aujourd'hui, il n'y a pas de réponse .

L'émergence des mots comme « optimisation », « mutualisation », « efficacité opérationnelle » ne nous satisfait pas.

La CFDT n'est pas dupe de cette « novlangue managériale ». Certains bassins d'emplois vont continuer à disparaître. Les salariés devront travailler encore plus loin de leur bassin initial avec une charge toujours plus élevée.

Sur cette réorganisation se superpose les projets immobiliers pour lesquels les passages en aménagements dynamiques (Flex-Office) rendront plus difficile la localisation d'un collègue et/ou d'un manager.

C'est une double peine pour les salariés et les équipes RH. Les risques de dégradation des conditions de travail et de perte de repères sont élevés. Les salariés devront s'appuyer sur des équipes

RH, elles-mêmes impactées par ce projet de transformation.

SUPPRESSION DES EFFECTIFS



Les élus CFDT demandent un retour concret des écoutes des salariés, de leurs inquiétudes interrogations et des réponses apportées.

Les élus CFDT demandent que toutes les parties du projet ARI impactant les périmètres d'activité à DTSI soient présentées au CSE et pas uniquement la partie DTR.

*Définition Projet ARI : Ancrage Réseau et Intervention

L'inquiétude grandissante face à la délocalisation d'activités de Plateforme Cloud vers SOFRECOM !

Le transfert des activités de déploiement et d'exploitation des Infrastructures dites "en fin de vie" vers les équipes Sofrecom sont en cours et inquiètent fortement les salariés. Est-ce que la Direction est en train d'ouvrir la boîte de Pandore ?

Ce type d'externalisation est déjà en application sur les environnements Axway et IOSWI .Les deux dernières crises jaunes impactant la qualité de services, depuis la reprise par les équipes Sofrecom en sont la preuve.

Le transfert des activités sur les Infrastructures dites obsolètes est censé libérer des marges de manœuvre pour les 5 équipes soit 60 salariés plus les prestataires. Elles pourraient alors assurer leurs activités sur les infrastructures pérennes et monter en

compétence sur les infrastructures de nouvelle génération (Infrastructures As Code).

La Direction affirme que la charge de travail engendrée par la gestion des nouvelles infrastructures est équivalente à celle cédée à Sofrecom.

Cependant, l'impact du transfert est variable d'une équipe à l'autre en termes d'ETP et engendre des conséquences telles que :

- Une charge de travail accrue par le transfert de compétences vers le sous-traitant,
- Une diminution du périmètre d'action et la perte d'astreintes pour ERDC,
- Une montée en compétence des équipes suite à la fusion ERAP/RIS Exploitation.

Les élus ont rendu un avis défavorable sur la base des conclusions de l'expertise et de l'avis de la commission CSSCT sur ce projet. Les élus demandent à la Direction de fournir des éléments supplémentaires sur différents aspects :

- Réaliser un bilan économique, comptable et analytique de cette opération de délocalisation,
- Analyser les aspects sociaux, les conditions de travail des salariés et les engagements de SOFRECOM en termes de RSE,
- Affiner les besoins d'accompagnement des salariés de PFC en tenant compte du temps nécessaire à leur montée en compétences.

Si le transfert des activités des infrastructures obsoètes est une réussite, pourquoi la Direction n'envisagerait-elle pas d'externaliser ces mêmes activités sur les infrastructures pérennes ?

Le mauvais feuillet continue pour la Supervision !

Comme la CFDT l'avait évoqué en décembre 2022, la Direction persiste dans son projet d'évolution de la Supervision à V360. Avec ce nouveau projet de réorganisation de la Supervision la Direction va mutualiser des techniques, le SI, Plateforme Cloud et Services, l'ADSL-FFTH et l'ETC-EVT ainsi que l'IP et la Transmission et fermer le GSR ETC-EVT HNO de Lyon. Les superviseurs étaient multi techniques, ils sont devenus mono techniques. Comble de l'ironie, ce projet préconise le retour du multi technique, et tout ceci avec bien peu de reconnaissance à la clef !

Pour ce nième projet d'évolution de la Supervision, la Direction s'appuie sur la baisse des flux d'activité. Pour la CFDT, c'est plutôt leur solu-

tion pour faire face à la baisse continue des effectifs.

Dans les services de Supervision, nous accueillons et formons beaucoup d'alternants, qui seraient opérationnels immédiatement. Or, peu sont recrutés, et même certains sont embauchés chez nos concurrents. La Direction ne laisse entrevoir que peu de possibilité à ce sujet.

La CFDT regrette le peu de reconnaissance pour les salariés de la Supervision et demande à la Direction des efforts concrets pour ces salariés malmenés par les réorganisations successives.

La CFDT demande de la stabilité dans le temps pour ce nouveau projet.

Ce scénario impliquerait de remercier les prestataires au sein des équipes (environ 50% de l'effectif) et mènerait à un chamboulement de l'organigramme actuel des équipes concernées, voire à leur disparition.

Peu de solutions claires ont été proposées face aux nombreuses inquiétudes remontées. Cela crée un climat de frustration, de résignation et une perte de confiance des équipes dans leur avenir.

Pour la CFDT, ce projet de transfert n'aurait pas lieu d'être si les infrastructures avaient une fin de vie prévue dès leur conception. Nos applications devraient s'impliquer réellement dans une démarche de migration vers les infrastructures de nouvelle génération. Cela éviterait ainsi d'accumuler une dette technologique conséquente pour le groupe.



La CFDT insiste sur l'importance de garder les emplois en France, la Direction pouvant être tentée de transférer certaines activités, comme pour d'autres domaines, vers NSSO (Network Shared Services Opération) en Pologne ou en Roumanie.

La Direction s'insurge, mais les écrits sont-ils suffisants pour garantir l'avenir de la Supervision dans l'avenir ?

Enfin, les élus du CSE DTSI ont décidé de bénéficier de l'appui d'un expert pour rendre un avis éclairé sur ce projet d'importance.

Tous les PV du CSE depuis 2014 sont sur le site du CSE dans Infos du CSE :

https://www.cedtsi.fr/ce/pages_dyna.php?idpage=1371

Vos élus CFDT/UNSA au CSE DTSI

Secrétaire : Marie - Hélène EBURDY- MAUDUIT, **Trésorier :** Rémy VIGNAL

Pascal PELLETIER, Véronique TRUONG, Hamid GOUGACHE, Marie - Paule BLANCHET, Mohamed ROCHDI, Blandine FORESTIER, Bruno SANZAY, Mireille CHALULEAU, Eric MACAREZ.

David GIRARD, Monique G., Joël ANDOUCHE, Meriem BEN BELAID, Driss EL HAZZAT, Katia WUYAM, Thierry MONDOR, Patricia BANDRES, Thierry CHEVALIN, Marie - France BOUCHER, Chabane CHALAL.

Représentants Syndicaux : Jean - Michel DEHEZ, Anthony GORE.

RETROUVER NOS PUBLICATIONS CFDT SUR Intr@noo / [Espace syndicats](#)

Et sur Internet :

<http://www.f3c-cfdt.fr/orange>

<https://www.facebook.com/cfdt.orange>

http://twitter.com/CFDT_Orange



Avec notre webzine, retrouver le point de vue

CFDT sur l'actualité d'Orange

Inscrivez-vous ! contact@cfdt-ftorange.fr